

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

31/10/2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01114P0142

1. Intitulé du projet

Réalisatipon d'un immeuble de bureaux et construction d'un équipement sportif au 2-6 rue Gerty Archimède 75 012 PARIS.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique 36	L'opération est soumis à Permis de Construire pour une surface de plancher estimée à 15 000m ² (décomposé en 13 500m ² environ de SDP bureaux et 1 500m ² environ de SDP équipement sportif).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un programme à usage de bureaux et un équipement sportif partiellement enfoui et imbriqué dans l'ensemble immobilier à usage de bureaux, dans le respect du cahier des charges établi par les services de la ville de Paris.

4.2 Objectifs du projet

La Ville de Paris est propriétaire d'une emprise foncière de 8950m² sise rue Gerty Archimède 75012 PARIS, aux fins de réaliser sur une partie de ce terrain une école polyvalente et sur le solde de l'emprise un ou des bâtiments écran entre la construction à usage d'école et le domaine ferroviaire. L'école polyvalente a été réalisées en 2005 sur partie de l'emprise ainsi qu'une voirie provisoire d'une largeur de 14 mètres permettant de desservir l'équipement scolaire. Cette voirie est accessible aux véhicules de secours incendie.

La Ville de Paris vend le surplus de l'emprise, en vue de la réalisation du programme complémentaire (bureaux et équipement sportif imbriqués formant un bâtiment écran). L'objectif de la Ville de Paris, sur cette parcelle, est de constituer un tissu urbain cohérent, passant par la création d'un front bâti permettant de protéger l'équipement scolaire existant des nuisances générées par le réseau ferré, mais ne formant pas obstacle à une intégration de l'îlot dans le développement futur de l'urbanisation à l'Est.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La construction de l'ensemble immobilier s'élève sur 8 étages et comprend un niveau de sous sol.

Il est donc prévu une excavation et la mise en place de grues pour réaliser la construction.

Le délai du chantier est de l'ordre de 24 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Réalisation d'un immeuble de bureaux Code du Travail bénéficiant d'une double certification environnementale HQE avec une amélioration de la RT 2012 de 30%, et BREEAM niveau very good.

L'immeuble de bureaux comprend également 57 places de stationnement, des locaux vélos, des emplacements motos, un restaurant d'entreprise et une cafétéria.

Réalisation d'un équipement sportif (gymnase) pour le compte de la Ville de Paris, bénéficiant d'une certification HQE.

L'immeuble de bureaux est classé Code du travail. Il sera accessible les jours ouvrés pendant les horaires de bureau.

L'équipement sportif sera géré par la Ville de Paris. Il n'est pas prévu de gradins permettant à des spectateurs d'assister à des événements sportifs.

Le site se situe à 3 minutes à pied de la station de métro Cour Saint-Emilion (ligne 14), qui permet d'atteindre la Gare de Lyon (10mn), Chatelet (13mn) et Saint Lazare (18mn).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'agrément bureau (la demande a été déposée le 29 novembre 2014)
Demande de permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de plancher de bureaux	13 500 m2 environ
Places de stationnement voiture (bureaux)	57 places
Places de stationnement motos (bureaux)	16 places
local pour les vélos	340 m2
Surface de plancher équipement sportif	1 500m2 environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

2-6, Rue Gerty
Archimède
75012 PARIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 23 ' 16 " 8E

Lat. 48 ° 50 ' 08 " 2N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Tissu urbain continu - Zone urbaine générale (UG)
Ancienne zone industrielle en friche

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la ville de Paris :
Périmètre de localisation d'équipement, ouvrage, espace vert public ou installation d'intérêt général à réaliser
Indicatif de la parcelle : P12-6
> Équipement sportif et/ou culturel (sans empiéter sur les emplacements réservés en vue de la réalisation d'un équipement scolaire et d'une voirie

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé à Paris, il est soumis au respect de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2000 portant sur le classement acoustique des infrastructures terrestres sur le territoire du département de Paris.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est soumise au PPRI de la ville de Paris. Ce document est approuvé.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fait pas partie de la base de données BASIAS du BRGM. La Ville de Paris a mandaté une société spécialisée pour réaliser un diagnostic complémentaire de la qualité des sols. Les conclusions révèlent que la présence de polluants détectés n'est pas révélatrice d'une pollution spécifiquement liée à une activité mais est liée à la qualité des remblais utilisés pour l'aménagement de la zone à la fin des années 1980 (cf page 23 du rapport TAUW du 30/09/11 joint en annexe). Lors de l'excavation des terres, un BET spécialisé sera mandaté pour la gestion des terres.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de type A
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situe à 150m d'un point d'eau issu de la base de données BSSEAU. Référence : 01837B0366/5642F2
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection d'un monument historique
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment aura uniquement un niveau de sous-sol. Potentiels impacts durant la phase chantier
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrassement d'un niveau de sous sol.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en zone inondable selon le PPRI du 12ème arrondissement de Paris.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres polluées excavées seront mis en décharge spécialisée, sous le contrôle d'un BET spécialisée.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Respect de la réglementation bruits de voisinage 31/08/06 et des exigences environnementales HQE et BREEAM en la matière. Voies bruyantes catégories 1 et 3 au sens de l'arrêté du 30/05/96 bordant le terrain. Niveaux sonores de l'ordre de 71dB(A).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'émet pas de vibrations, mais il est soumis à celles des voies ferrées BERCY - CHARENTON. Un BET Acoustique est missionné sur ce projet pour définir les moyens de protection du projet vis-à-vis de ces vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage extérieur sera conforme aux paramètres du paragraphe 2.7 de la CIE 150-2003 et du tableau n°2 de la CIE 126-1997.</p> <p>Le projet se situe en zone blanche : 0-50 étoiles visibles selon les conditions.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une ZPPAUP.
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Ville de Paris est propriétaire d'une emprise foncière de 8950m² sise rue Gerty Archimède 75012 PARIS, aux fins de réaliser sur une partie de ce terrain une école polyvalente et sur le solde de l'emprise un ou des bâtiments écran entre la construction à usage d'école et le domaine ferroviaire. L'école polyvalente a été réalisées en 2005 sur partie de l'emprise ainsi qu'une voirie provisoire d'une largeur de 14 mètres permettant de desservir l'équipement scolaire. Cette voirie est accessible aux véhicules de secours incendie.

La Ville de Paris vend le surplus de l'emprise, en vue de la réalisation du programme complémentaire (bureaux et équipement sportif imbriqués formant un bâtiment écran). L'objectif de la Ville de Paris, sur cette parcelle, est de constituer un tissu urbain cohérent, passant par la création d'un front bâti permettant de protéger l'équipement scolaire existant des nuisances générées par le réseau ferré, mais ne formant pas obstacle à une intégration de l'îlot dans le développement futur de l'urbanisation à l'Est.

Pour atteindre ses objectifs la Ville de Paris a lancé une consultation et a admis 6 candidats à participer à un dialogue compétitif. Dans le cadre de ce dialogue compétitif chaque candidat a développé 2 propositions architecturales. A l'issue de ce dialogue, le conseil municipal de Paris, par délibération 2014DU1005 a désigné la société OGIC (qui a créé la SCI OGIC PARIS GERTY ARCHIMEDE) avec le projet architectural de l'agence Brenac&Gonzalez.

Le projet bénéficiera de 3 certifications environnementales :

- 1) certification HQE avec une amélioration de 30% de la RT 2012 pour l'immeuble de bureaux
- 2) certification BREEAM niveau very good pour l'immeuble de bureaux
- 3) certification HQE pour l'équipement sportif.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre est composé de spécialistes : AMO environnementale, BET structure, fluides, acoustique, restauration, façades, géotechniques, pollution, hydrologie, bureau de contrôle avec une mission complète.

Il nous apparaît que le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude de pollution en date du 30/09/2011 réalisée par le BET TAW
Etude de trafic réalisée en octobre 2014 par le BET CD VIA

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Boulogne Billancourt

le,

31/10/2014

Signature

SCI OGIC PARIS GERTY ARCHIMEDE
au capital de 200,00 Euros
Siège Social : 47/49, Avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. : 01.55.20.31.31 - Fax : 01.55.20.31.30
R.C.S. NANTERRE 803 353 507

Plan de situation 1/16 000ème



Photographie du terrain depuis l'environnement lointain



Aout 2014



Photographie du terrain depuis l'environnement proche

Photo 1 depuis la rue Gerty Archimède

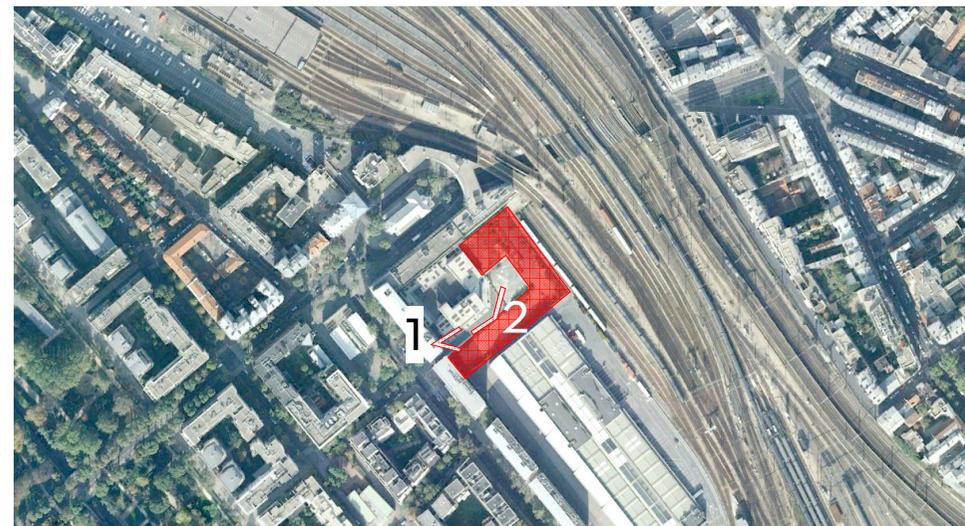
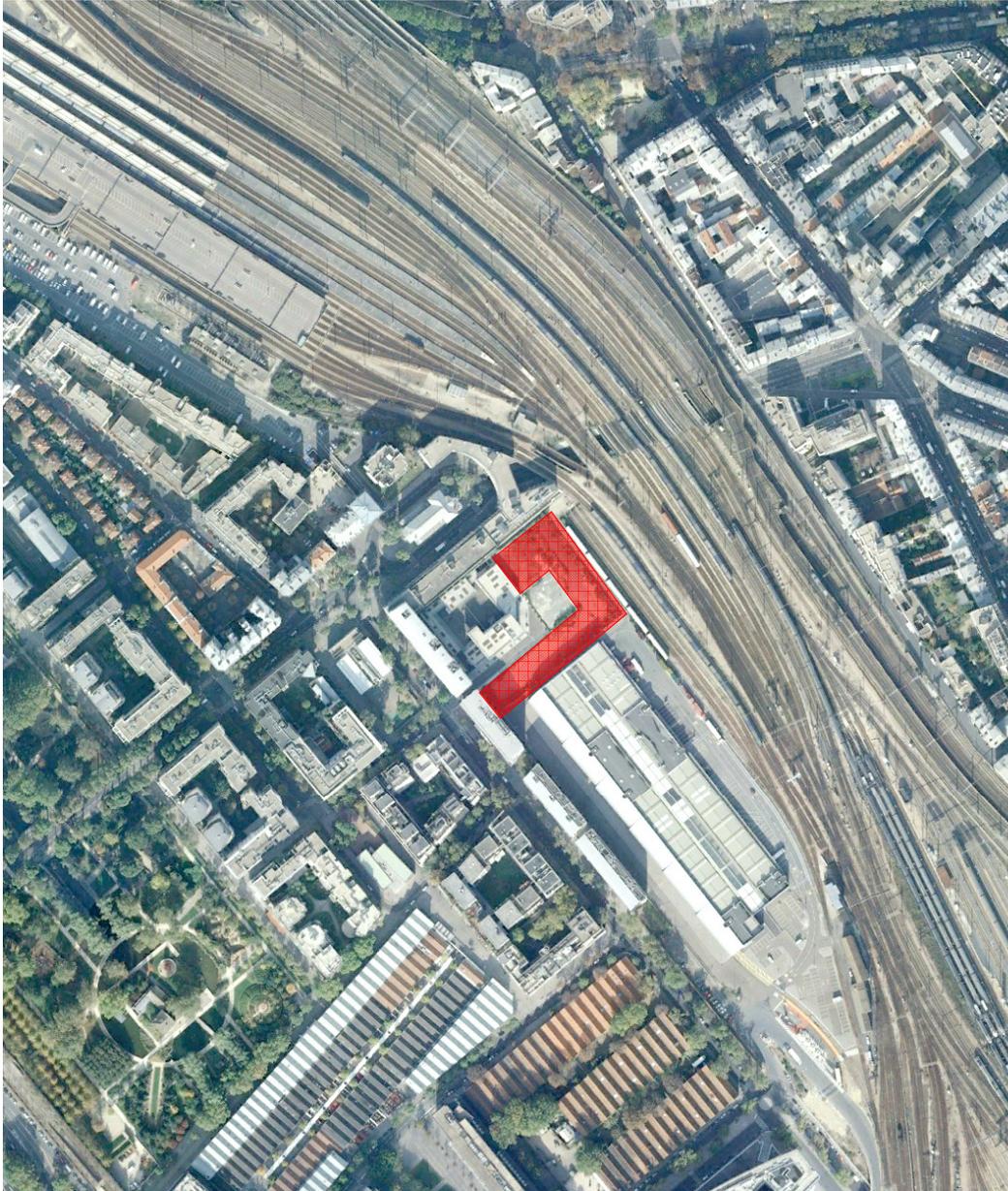


Photo 2 depuis la rue Gerty Archimède face à l'école



Plan de Situation 1/5000ème



Plan du Projet 1/2000ème

